

ACSRT/Incident-Preliminary-Analysis-005-2016

Alger, le 14 Mars 2016

## Analyse Préliminaire

### L'attaque de la station balnéaire de Grand Bassam-République de Côte d'Ivoire

#### I. LES INCIDENTS

**Le 13 Mars 2016**, la station balnéaire de Grand Bassam en Côte d'Ivoire a fait l'objet d'une attaque terroriste, aux environs de 12h30. Selon le Gouvernement ivoirien, 3 assaillants en cagoules, armés de fusils d'assaut et de grenades ont effectué une approche pedestre de la plage vers 3 hôtels: Hôtel étoiles du Sud, l'hôtel le Paillote et l'hôtel Koral Beach. Les assaillants ont tiré aveuglément à bout portant sur les personnes en fuite et ont effectué une incursion dans l'hôtel étoile du Sud, où ils ont tiré sur des civils.

La réaction des forces de sécurité, qui a débuté, aux environs de 13h15 a permis la neutralisation des 3 assaillants. Le bilan provisoire de l'attaque s'élève à 18 morts, dont 15 civils et 3 éléments des forces de spéciales<sup>1</sup>. Parmi les victimes civiles figurent 4 français.

C'est la 1<sup>ère</sup> fois que la Côte d'Ivoire soit visée par une attaque terroriste djihadiste.

#### II. LES AUTEURS

L'attaque de la station balnéaire de Grand Bassam a été revendiquée, quelques heures après, par le groupe terroriste Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), en ces termes<sup>2</sup> :

<sup>1</sup><http://koaci.com/cote-divoire-attaque-terroriste-grand-bassam-bilan-victimes-salourdi-deuil-national-trois-jours-decrete-president-republique-96704.html>



« Par la grâce d'Allah, trois des héros d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) ont pu pénétrer dans la station balnéaire "Grand Bassam" située à l'est de la ville d'Abidjan en Côte d'Ivoire »

L'analyse de ce message concis ne donne des précisions que sur le nombre d'assaillants, au nombre de 3, ainsi que le mode opératoire de l'attaque terroriste, qui s'est déroulé par infiltration des assaillants dans la station balnéaire.

Il est utile de préciser que c'est la 1<sup>ère</sup> fois qu'AQMI revendique exclusivement une attaque contre des hôtels. Les attaques précédentes étaient revendiquées, généralement par El-Mourabitoune.

#### **ANALYSE :**

Cette attaque terroriste survient dans un contexte où la Côte d'Ivoire, qui après une décennie de crises politiques violentes, a recouvré une stabilité relative comme en témoigne la réélection du Président Alassane Dramane Ouattara, le 25 Octobre 2015. Toutefois, le pays est en situation de post-conflit avec des défis sécuritaires.

Il résulte de cette attaque :

#### **- Le double choix opportuniste des cibles :**

- i. **La Côte d'Ivoire :** La République de Côte d'Ivoire avec un Produit Intérieur Brut (PIB) de 35 Milliards de dollars, constitue la 1<sup>ère</sup> économie de la zone Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), soit 40% du PIB de ladite zone. En ciblant cet Etat, AQMI s'attaque au symbole de l'économie ouest-africaine occidentale, dont la déstabilisation aurait des répercussions sur l'ensemble de la zone UEMOA. AQMI a régulièrement menacé les Etats participant à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), dont fait partie la Côte d'Ivoire.
- ii. **La station balnéaire de Grand Bassam :** ville côtière située à 43 Km à l'Est d'Abidjan, la capitale économique, la ville de Grand Bassam est une destination touristique prisée cumulativement par les nationaux et les expatriés. Ainsi, en attaquant cette ville, un dimanche, les assaillants avaient l'intention de faire le maximum de victimes et de ce fait un plus grand impact médiatique.

#### **- La double défiance d'AQMI envers :**

- i. **La Côte d'Ivoire :** Suite à la multiplication des incidents terroristes au Centre puis au Sud du Mali avec la création d'Ansar Dine du Sud, non loin de la frontière entre le Mali et la Côte d'Ivoire, les autorités ivoiriennes ont élevé le niveau de sécurité en adoptant des mesures opérationnelles, ce qui semble-t-il

---

<sup>2</sup> <http://fr.alakhbar.info/11216-0-Cte-dIvoire-AQMI-revendique-les-attaques-de-Grand-Bassam.html>

leur ont permis de déjouer 5 attentats et de démanteler des cellules terroristes dormantes<sup>3</sup>. La perpétration d'une attaque terroriste à Grand Bassam ressemblerait à une réponse des djihadistes et partant une volonté de leur part de décrédibiliser les autorités gouvernementales dans leur mission de sécurisation des personnes et leurs biens.

- ii. **La France**: AQMI a régulièrement menacé la France d'attaques terroristes pour son intervention de janvier 2013 au Mali, qui a permis de détruire les sanctuaires terroristes au Mali et son engagement actuel contre le terrorisme au Sahel à travers la force Barkhane. En somme la France constitue pour l'AQMI la force qui a le plus réduit ses capacités opérationnelles et son objectif d'expansion régionale. En ciblant la Côte d'Ivoire, AQMI indiquerait qu'il conserve sa capacité de nuisance en perpétrant une attaque terroriste dans un pays éloigné de ses bases et zones d'opérations traditionnelles et particulièrement un pays qui abrite l'une des plus anciennes bases militaires françaises en Afrique.

Par ailleurs, en élargissant la zone d'opérations terroristes du Sahel vers les zones côtières ouest-africaines, AQMI tenterait ainsi d'échapper à la force de frappe de certaines initiatives de lutte contre le terrorisme, en sortant de leur zones opérationnelles, notamment la Force Barkhane, ou encore le G5 Sahel qui ne comprend pas la Côte d'Ivoire. L'extension territoriale entamée par AQMI complexifiera la lutte contre le terrorisme, par l'obligation qu'auront tous les Etats de la région de surveiller un front large incluant le Sahel et les zones côtières de l'Afrique de l'Ouest.

- **Une accentuation de la poussée d'AQMI du Sahel vers les zones côtières de l'Afrique de l'Ouest** : Le groupe terroriste AQMI en nommant Mokhtar Belmokhtar comme Emir d'Al-Qaïda en Afrique de l'Ouest<sup>4</sup> a indiqué son intérêt pour cette région, dans un contexte d'implantation de l'Organisation de l'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest, suite à l'allégeance de Shekau à l'Emir Baghdadi (***ACSRT/Incident-Preliminary-Analysis-003-2016 du 17 janvier 2016***). Même si on peut considérer que la poussée d'AQMI en Afrique de l'Ouest a débuté par les attaques de Ouagadougou survenues le 15 Janvier 2016, l'AQMI a toujours eu comme objectif d'étendre sa zone d'opération vers l'Afrique de l'Ouest.

En outre, l'extension actuelle vers l'ouest de l'Afrique, permettrait à AQMI de compenser la perte de son sanctuaire terroriste au Nord du Mali par l'élargissement de sa zone d'opération. Cette stratégie est d'autant plus bénéfique pour qu'AQMI, qu'elle constitue le seul moyen pour lui d'exister dans la mouvance djihadiste internationale, grâce aux effets médiatiques que lui procureraient les primo attaques terroristes dans des Etats jamais attaqués auparavant.-

---

<sup>3</sup> <http://www.jeuneafrique.com/mag/300287/politique/terrorisme-cote-divoire-etat-de-vigilance-maximum/>

<sup>4</sup> <http://www.rfi.fr/afrique/20150815-mali-mokhtar-belmokhtar-al-mourabitoune-al-qaida-afrique-ouest>

- **Le renforcement opérationnel d'AQMI suite à l'inclusion d'El-Mourabitoune:** Les pertes subies par AQMI, ces dernières années, ont entraîné une réduction considérable de ses capacités opérationnelles et l'élimination d'un nombre important de ses chefs et éléments, cet épisode a coïncidé avec une montée en puissance de Mokhtar Belmokhtar qui a pu perpétrer des actes terroristes d'envergure<sup>5</sup>. Par conséquent, pour retrouver un nouveau souffle, AQMI a intégré El-Mourabitoune en son sein, comme étant un bataillon. A titre de rappel, l'attentat de Ouagadougou a symbolisé cette 1<sup>ère</sup> configuration d'AQMI, qui a pris le soin de mentionner El-Mourabitoune dans le message de revendication. Ce nouvel attentat commis à Grand Bassam et revendiqué exclusivement par AQMI, sans aucune mention à un autre groupe, indiquerait l'inclusion totale d'El-Mourabitoune au sein d'AQMI, qui réapparaît comme l'unique groupe terroriste dans le Sahel, soit un retour à la configuration initiale et une appropriation du mode opératoire, ainsi que l'expertise d'El-Mourabitoune.
- **L'illustration de la compétition entre l'Organisation de l'Etat Islamique et AQMI :** l'on se souviendra que le 26 Juin 2015, le tunisien *Seifeddine Rezgui* perpétrait une attaque terroriste sur plage de Sousse en pourchassant et en tirant à bout portant sur ces victimes. Ce même mode opératoire a été utilisé par les assaillants de la station balnéaire de Grand Bassam. Les ressemblances entre les 2 attaques terroristes indiqueraient une volonté d'AQMI de se hisser au niveau de l'Organisation de l'Etat Islamique et démontrer à l'Organisation de l'Etat Islamique sa capacité opérationnelle à mener ce type d'attaques terroristes.

### III. CONCLUSIONS

Ce primo attentat terroriste djihadiste perpétré en Côte d'Ivoire illustre une extension territoriale de la zone d'opérations terroristes d'AQMI, initialement limitée au Sahel. Loin d'être une surprise, la perpétration d'actes terroristes dans un nouvel Etat d'Afrique de l'Ouest était presque attendue, toutefois, l'identité du prochain Etat victime après le Burkina Faso, restait une énigme.

Nul doute que les autorités ivoiriennes n'ont ménagé aucun effort pour prévenir la commission d'actes terroristes djihadistes dans leur pays. Toutefois, faire face absolument à la menace asymétrique serait une gageure.

Les pertes subies par AQMI, ces dernières années, et la destruction de ces sanctuaires terroristes au Nord du Mali, aurait obligé les groupes terroristes à modifier leur stratégie. Ceux-ci, en évitant la confrontation directe avec les forces militaires et de sécurité, privilégient désormais les attaques contre les cibles molles, faiblement défendues et fréquentées par des occidentaux. Cette nouvelle réalité, sans négliger

---

<sup>5</sup> In Aménas du 16 au 19 Janvier 2013 ; la Terrasse à Bamako le 7 Mars 2015 et le Radisson Blu le 20 Novembre 2015

l'importance de l'action militaire, exige une efficacité du renseignement pour identifier les assaillants et les neutraliser avant leur passage à l'acte terroriste.

En définitive, la coopération entre les services de renseignement de la région et l'implication de la population dans la prévention du terrorisme, doivent être promues, d'autant plus qu'une compétition macabre s'est instaurée entre l'Organisation de l'Etat Islamique et AQMI.